

Le financement de la création d'entreprise

**Porteur de projet
et jeune entrepreneur**

**La CMA examine vos
solutions de financement
et vous accompagne dans
l'obtention et le suivi de
prêts et d'aides**

► Contacts

Pôle accueil entreprise

• Toulouse
05 61 10 47 94
creation@cm-toulouse.fr

• Saint-Gaudens
05 61 89 17 57
stgaudens@cm-toulouse.fr



www.cm-toulouse.fr

► Objectif

Étudier les différentes solutions de financement du projet de création d'entreprise et accompagner le porteur de projet dans la mobilisation et le suivi des prêts et des aides obtenus.

► Bénéficiaires

Tout porteur de projet ou chef d'entreprise artisanale de moins de 3 ans dont le projet nécessite un recours à un financement externe (prêt bancaire, prêt d'honneur, prêt NACRE*, ...).

► Prestation

La CMA vous accompagne dans :

- l'évaluation du montant du prêt à intégrer dans votre plan de financement,
- le montage du dossier pour l'obtention de prêts et d'aides.

Dans le cadre des prêts d'honneurs, la CMA vous assiste dans :

- l'instruction du dossier et la présentation de votre demande au comité d'agrément,
- le suivi de votre plan de remboursement sur la durée du crédit.

Dans le cadre des prêts NACRE*, la CMA vous assiste dans :

- le montage du dossier,
- le suivi de votre future entreprise,
- et vous attribue le prêt après examen par notre comité d'agrément.

► Modalités

Lieu : à Toulouse ou à Saint-Gaudens.

Durée : 3/4 RDV par an.

Prise de RDV au Pôle accueil entreprise pour un accompagnement par un agent de développement économique.

* NACRE : Nouvel accompagnement pour la création et à la reprise d'entreprise.